



Fermeture Annuelle Estivale Permanences État-Civil et Élus

Les permanences état-civil et élus de la mairie seront fermées les samedis matins du 15 juillet au 19 août inclus



FERMETURE ANNUELLE ESTIVALE PERMANENCES ÉTAT-CIVIL ET ÉLUS

**Les permanences état-civil et élus de la mairie seront fermées
les samedis matins du 15 juillet au 19 août inclus**